

Fiche de données de sécurité ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Synonymes : IPA 70/30; Isopropanol 70%

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Solvant alcoolisé

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Univar Solutions Canada Ltd.

Adresse
64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30 (heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse de la substance ou du mélange

Liquides inflammables : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Fiche de données de sécurité
ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
67-63-0	Isopropyl alcohol	60 - 80	propan-2-ol

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement anti-déflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sûres	: Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
67-63-0	Isopropyl alcohol	TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : Clair, Incolore
Odeur : d'alcool
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : Donnée non disponible

Freezing Point : Donnée non disponible
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition) : 80.9 - 83.2 °C (177.6 - 181.8 °F)
Point d'éclair : 22.2 °C (72.0 °F)
Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité
ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.858 @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F) Substance de référence: (eau = 1)
Densité	: 0.858 gcm ³ @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Aluminium Acides Oxydants Composés halogénés Anhydrides d'acide

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****67-63-0:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

67-63-0:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

Toxicité par aspiration

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur. Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods):

UN1219, ISOPROPANOL, 3, II

IATA (International Air Transport Association):

UN1219, Isopropanol Solution, 3, II

IMDG (International Maritime Dangerous Goods):

UN1219, ISOPROPANOL SOLUTION, 3, II, Flash Point:22.2 °C(72.0 °F)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 67-63-0

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers.

Fiche de données de sécurité

ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

liers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 10/12/2023

Ancienne FDS : : R0021138; 100000004760; 100000037440; 100000065090

Numéro de la matière:

16206782, 16204319, 16191544, 16175166, 16175592, 16180592, 16143372, 16162680, 16143933, 16148355, 16148531, 16158814, 16144808, 16160690, 16154808, 16158628, 16155251, 16153630, 16143392, 16142741, 16140623, 16143293, 16121237, 16120752, 16111960, 16061988, 16061171, 16057273, 16057272, 724565, 105896, 103286, 86596, 104249, 87867, 506968, 592509, 104971, 54269

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet			
ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Fiche de données de sécurité
ISOPROPYL ALCOHOL 70/30

Version 1.2

Date de révision: 10/12/2023

LC50	Lethal Concentration 50%
------	--------------------------